**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant- QUARTZ

## RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit : Shampooing Professionnel Dégraissant- QUARTZ

Références du produit : BGPROQUAR5 / BGPROQUAR20

Code EAN : 3760225981252/3760225981306

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Application : Shampooing professionnel pour chiens et chats en 5L et 20L

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : LABORATOIRE BIOGANCE
ZONE INDUSTRIELLE ANJOU ATLANTIQUE
49123 CHAMPTOCE SUR LOIRE
FRANCE
Téléphone : + 33.241.73.15.15
E-mail : info@biogance.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'urgence ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 (7 jours sur 7, 24h sur 24)**

## RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

Conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)
Skin Corr./Irrit. 2
Eye Dam./Irrit. 1

H318, H315

2.2. Eléments d'étiquetage

Pictogramme :

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant-QUARTZ

Mention d'avertissement : Danger

Mention de Danger :

| | |
|---|---|
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |

Conseil de Prudence (Prévention):

| | |
|---|---|
| P280 | Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P264 | Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon. |

Conseils de prudence (Intervention):

| | |
|---|---|
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P303 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P332 + P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P362 + P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers connus.

## RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non applicable

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant-QUARTZ

3.2. Mélanges

**Composant(s) contribuant aux dangers** :

| Composants | EINECS | CAS | % | CLASSIFICATION (1272/2008) |
|---|---|---|---|---|
| Ammonium lauryl sulfate | 292-209-0 | 90583-12-3 | 10 – 20% | Skin Corr./Irrit. 2<br>Eye Dam./Irrit. 1<br>H318, H315 |
| Cocamidopropyl betaine | - | 61789-40-0 | < 10% | Eye Dam./Irrit. 1<br>Aquatic Chronic 3<br>H318, H412 |
| Coco glucoside | 500-220-1 | 110615-47-9 | < 5% | Skin Corr./Irrit. 2<br>Eye Dam./Irrit. 1<br>H318, H315 |

**Autres ingrédients considérés comme non dangereux** : 65 – 75%

*Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.*

**RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS**

4. 1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Retirer la victime de la zone contaminée, placez-la à l'air frais, au repos.
En cas de contact avec la peau : Non concerné.
En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Si il apparait une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle, consulter un vétérinaire.
En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation excessive : Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
En cas de contact avec la peau : Les contacts prolongés ou répètes avec la préparation peuvent enlever le film hydrolipidique naturel de la peau
En cas de contact avec les yeux : Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.

En cas d'ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun

**RUBRIQUE 5 : MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

5. 1. Moyens d'extinction

Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité : tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun

5. 3. Conseils aux pompiers

Aucun

**RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les sols, éviter la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (par exemple du tissu)

6. 4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant-QUARTZ

## RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précautions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conserver hors de la portée des enfants.
**Condition(s) de stockage :** Conserver à l'abri du gel.
**Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur :** Les emballages plastiques sont recommandés.
**Matériaux d'emballage non adaptés** : Eviter les emballages métalliques non protégés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

## RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

8. 2. Contrôles de l'exposition

| | |
|---|---|
| **Protection des voies respiratoires** : | Pas nécessaire. |
| **Protection des mains** : | Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser des gants en caoutchouc ou en plastique |
| **Protection de la peau et du corps** : | Pas de vêtement de travail spécialement recommandé. |
| **Protection des yeux** : | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |

## RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales :

| | |
|---|---|
| Aspect : | gel nacré |
| Couleur : | rose pâle |
| Odeur : | fleurie |

Informations importantes sur la santé, la sécurité et sur l'environnement :

| | |
|---|---|
| pH : | 5,0 - 6,0 |
| Densité relative : | 0.995 – 1.035 |

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant-QUARTZ

Viscosité : (20°C) 18 000 - 28 000 cP

Solubilité :
Solubilité dans l'eau : oui

9. 2. Autres informations

Aucune autre information n'est disponible.

**RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE**

10. 1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10. 2. Stabilité chimique :

Le produit est stable, lorsque les prescriptions pour le stockage sont respectées.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune identifiée à ce jour.

10. 4. Conditions à éviter :

Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles :

Pas de produits à éviter connus.

10. 6. Produits de décomposition dangereux :

Aucun produits des décompositions dangereux, si les prescriptions de stockage et la manipulation sont respectés

**RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

**a) Toxicité aiguë**

Ingestion : Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant-QUARTZ

**b) Corrosion cutanée/Irritation de la peau**

Contact avec la peau : Le produit ne contient pas de substances irritantes par contact avec la peau

**c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Contact avec les yeux : Le produit ne contient pas de substances pouvant entrainer de graves lésions oculaires

**d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Le produit ne contient pas de substances pouvant avoir un éventuel effet de sensibilisation de la peau

**e) Mutagénicité des cellules germinales**

La composition chimique n'entraine pas de soupçon particulier sur un tel effet.

**f) Cancérogénicité**

La composition chimique n'entraine pas de soupçon particulier sur un tel effet.

**g) Toxicité pour la reproduction**

La composition chimique n'entraine pas de soupçon particulier sur un tel effet.

**h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)**

Les informations disponibles sur le mélange ne fournissent aucune indication de toxicité sur des organes cibles après exposition unique.

**i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)**

Les informations disponibles sur le mélange ne fournissent aucune indication de toxicité sur des organes cibles après exposition répétée.

**j) Danger par aspiration**

Pas de danger par aspiration attendu

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant-QUARTZ

## RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12. 1. Toxicité

Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

12.2. Persistance et dégradabilité

Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol

Non applicable

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour.

12. 6. Autres effets néfastes

Aucun dans le cas d'une utilisation et manipulation adéquate.

12. 7. Information(s) générale(s)

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

## RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau, ni les eaux de surface et les eaux souterraines.
Les éliminer conformément aux réglementations locales en vigueur.

## RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant-QUARTZ

14. 2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14. 3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|---|---|
| Transport par voie terrestre (ADR/RID/ADN) | Aucun danger lors du transport |
| Transport par voie maritime (IMDG) | Aucun danger lors du transport |
| Transport par voies aériennes (ICAO-TI/IATA) | Aucun danger lors du transport |

14. 4. Groupe d'emballage

Non concerné

14. 5. Dangers pour l'environnement

Aucun

14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

**RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit suit les règlements suivants :
- Règlement CE
- La directive des préparations dangereuses (1999/45/CE) modifiée par 2006/8/CE
- La directive des substances dangereuses (67/548/CEE) modifiée par 2006/121/CE
- Le règlement REACH (CE) N° 453/2010
- Le règlement CLP (CE) N° 1272/2008

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'évaluation chimique faite sur ce mélange.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**
(Selon le règlement (UE) n° 453/2010)

# Shampooing Professionnel Dégraissant-QUARTZ

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité

**RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS**

Restrictions d'utilisation recommandées : Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autre(s) usage(s) que celui ou ceux pour le(s)quel(s) il est prévu.

Informations complémentaires :
Eviter le contact avec les yeux.
Conserver hors de la portée des enfants.
Usage externe uniquement.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:
Skin Corr./Irrit. : Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit. : Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Aquatic Chronic : Danger pour le milieu aquatique - chronique
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état dans lequel il est livré.

Ce document est destiné à décrire notre produit à partir du point de vue des exigences de sécurité et ne vise pas à garantir les propriétés.